

Rapport synthèse

Du

Séminaire régional de formation aux outils et méthodologies pour
l'intégration des changements climatiques dans les politiques et
stratégies de sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest

Du 06 au 10 avril 2009

Avant Propos

Du 06 au 10 avril 2009, l'Institut d'application et de vulgarisation en sciences (IAVS) a organisé, à Ouagadougou (Burkina Faso), un séminaire régional de formation aux outils et méthodologies pour l'intégration des considérations liées aux changements climatiques dans les politiques et stratégies de sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest. Une dizaine de participants venus du Burkina Faso, du Bénin et du Sénégal a pris part à ce séminaire. Ce document est un rapport synthèse dudit séminaire.

Sommaire

Contexte et justification.....	4
Objectif et résultats attendus	4
Contenu du programme du séminaire	4
Aspects pédagogiques	5
Déroulement de la formation	5
Evaluation du séminaire	6
Annexe	7

I. Contexte et justification

Pour les populations et les pays de l’Afrique de l’Ouest, la sécurité alimentaire est l’une des principales priorités de développement. Elle occupe de ce fait une place de premier plan dans les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et des stratégies nationales et régionales de sécurité alimentaire sont mises en oeuvre en vue de réaliser les conditions d’une sécurité alimentaire durable. Cependant, les changements climatiques, qui sont de nature à augmenter la variabilité climatique et la fréquence et l’intensité des phénomènes climatiques extrêmes, pourraient annihiler les progrès actuels obtenus dans le domaine de la sécurité alimentaire et réduire de manière significative les impacts attendus des politiques et stratégies en cours de déploiement. Il y a donc urgence à sensibiliser les décideurs politiques, les planificateurs, les institutions et les agences en charge des questions de sécurité alimentaire afin qu’ils commencent à prendre en compte les risques liés aux changements climatiques dans les politiques et les stratégies de sécurité alimentaire. Ceci nécessitera toutefois dans le contexte de l’Afrique de l’Ouest des efforts de formation des acteurs concernés aux outils et méthodologies spécifiques requis. C’est dans cette perspective que l’Institut d’applications et de vulgarisation en sciences (IAVS) a organisé le présent séminaire.

II. Objectif et résultats attendus

L’objectif du séminaire est une maîtrise des méthodologies et outils d’intégration des changements climatiques dans les politiques et stratégies de sécurité alimentaire. A l’issue du séminaire, il est attendu que les participants soient capables de;

- définir les principaux concepts liés aux changements climatiques ;
- cerner l’ampleur des changements climatiques en Afrique et leurs manifestations régionales en général, leurs impacts sur la sécurité alimentaire en particulier ;
- de mettre en œuvre un processus de prise en compte des considérations liées aux changements climatiques dans les politiques et stratégies de sécurité alimentaire ;

III. Contenu du programme du séminaire

Les enseignements théoriques du séminaire comprenaient six modules qui sont :

- les changements climatiques et leurs causes;
- les changements du climat observés et leurs impacts constatés;
- les projections pour l’évolution future du climat et ses impacts anticipés ;
- les méthodologies et outils pour l’évaluation des impacts des changements climatiques;
- les aspects théoriques et méthodologiques de l’adaptation aux changements climatiques

- les processus politique et scientifiques liés aux changements climatiques au plan international
- la gestion des effets des changements climatiques sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

IV. Aspects pédagogiques

La démarche de conduite du séminaire a été fondée sur le dialogue et les échanges d'expériences. L'approche pédagogique utilisée a associé diverses techniques telles que :

- des travaux de groupe et des jeux de rôle ;
- des exposés théoriques ;
- des discussions et des échanges d'expériences.
- des exercices d'application

V. Déroulement de la formation

En ouvrant le séminaire régional le lundi 06 avril 2009, le directeur de l'Institut d'Application et de Vulgarisation en Sciences (IAVS), M. BADOLO Mathieu, a souhaité la bienvenue aux participants venus du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal. Il a rappelé que le séminaire se veut être un cadre d'échanges.

Comment percevons-nous les changements climatiques en lien avec la lutte contre la pauvreté et le développement dans notre région ? Telle est la question motrice de ce séminaire. L'IAVS a une approche théorique et pratique de la question de même qu'une panoplie d'expériences permettant d'aborder ce séminaire avec sérénité.

Ce premier jour a été consacré à une valorisation des expériences et pratiques des participants en matière de prévention et de gestion des risques climatiques. Cela a été fait à travers des exercices de groupes et des jeux de rôle. Les exercices de groupe réalisés ont porté sur :

- la contribution du climat et de ses variations au phénomène de la pauvreté en Afrique de l'Afrique ;
- les risques liés au climat et à ses variations pour le secteur de l'agriculture en Afrique de l'Ouest ; les facteurs de vulnérabilité à ces risques ; les connaissances scientifiques et les savoirs endogènes utilisés ou nécessaires pour faire face à ces risques ;
- les risques liés au climat et à ses variations pour le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest ; les facteurs de vulnérabilité à ces risques ; les connaissances scientifiques et les savoirs endogènes utilisés ou nécessaires pour faire face à ces risques ;

L'exercice de jeu de rôle a consisté à élaborer et mettre en oeuvre un scénario de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour la prise en compte des risques liés aux changements climatiques dans l'aide au secteur de l'agriculture

Les deuxième et troisième jour (mardi 07 et mercredi 08 avril), ainsi que la matinée du quatrième jour (jeudi 09 avril) ont été consacrés aux enseignements théoriques contenus dans le programme du séminaire à une série d'exercices et de séances de discussions sur :

- les changements climatiques, leurs effets sur les systèmes naturels et humains et les options de réponse dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest
- les approches méthodologiques en lien avec la prise en compte des changements climatiques dans les stratégies de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

L'après midi du quatrième jour (jeudi 09 avril) et le cinquième jour (10 avril 2009) ont été essentiellement consacrés à un exercice d'application sur l'intégration des changements climatiques dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire du Burkina Faso. Ce exercice a permis de se rendre compte de la complexité de l'intégration des changements climatiques dans les politiques et stratégies tant les acteurs sont multiples et leurs préoccupations diverses. Les résultats obtenus sont repris dans l'Annexe. Il s'agit :

- d'un tableau reprenant les risques liés aux changements climatiques pour l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de sécurité alimentaire du Burkina Faso et les options possibles de réponse ;
- d'une proposition de prise en compte des considérations liées aux changements climatiques dans le document de stratégie nationale de sécurité alimentaire au Burkina Faso ;
- des recommandations aux autorités politiques du Burkina Faso et de l'Afrique de l'Ouest

VI. Evaluation du séminaire

L'évaluation qui a été faite du séminaire est positive. Le séminaire a répondu aux attentes des participants et les aspects suivants ont particulièrement été appréciés :

- le matériel pédagogique et la pertinence des thèmes abordés ;
- l'approche pédagogique participative adoptée ;
- la qualité des présentations PowerPoint

Il a été suggéré d'inclure dans les prochaines sessions de formation une visite de terrain,

Annexe

Tableau (I) : Risques liés aux changements climatiques pour l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale du Burkina Faso et options de réponse			
Objectifs	Risques liés aux changements climatiques pour la réalisation des objectifs de la stratégie de sécurité alimentaire	Impacts attendus des changements climatiques	Mesures additionnelles d'adaptation
<p>Objectif spécifique 1 :</p> <p><i>Augmenter durablement le niveau de la production alimentaire nationale et sa valeur ajoutée</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Raccourcissement de la saison pluvieuse ; • Augmentation : des sécheresses, des inondations, de la variabilité climatique (temporelle et spatiale) et des températures 	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des calendriers agricoles • Baisse des rendements agricoles • Modification de la vocation des terres • Modification des rapports élevage/agriculture (raréfaction des points d'eau et pâturages ; aggravations des conflits ; fragilisation des cheptels en rapport avec les épizooties etc.) • Conflits fonciers ; • Modification des rapports d'accessibilité à la terres (réduction de l'accès des femmes aux terres fertiles); • Dégradation de la diversité biologique (espèces halieutiques, animales et végétales); 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des espèces animales et végétales adaptées aux nouvelles conditions climatiques (variété à cycle court, résistantes etc.) • Intensification et optimisation des techniques culturales (accès aux intrants spécifiques etc.) • Accroissement de l'accès des producteurs aux crédits agricoles ; • Renforcer les capacités du monde rural en lien avec les CC ; • Orienter les filières porteuses vers les demandes locales et moins sujettes aux fluctuations des cours mondiaux ; • Amélioration des modes et structures de stockage ; • Informer et sensibiliser les populations, décideurs politiques, acteurs de développement et le monde humanitaire sur les enjeux et implications des Changements climatiques ;

<p>Objectif spécifique 2 :</p> <p><i>Renforcer les capacités du marché afin de faciliter l'accès aux produits alimentaires</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Raccourcissement de la saison pluvieuse ; • Augmentation des sécheresses, des inondations, de la variabilité climatique (temporelle et spatiale) et des températures • Vents violents 	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction des infrastructures et des aménagements agricoles ; • Baisse des revenus agricoles ; • Augmentation de la pauvreté urbaine et rurale ; • Baisse du coût de la main d'œuvre ; • Exode rural ; • Dégradation du tissu social ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de l'accès des producteurs aux crédits agricoles ; • Renforcer les capacités du monde rural en lien avec les CC ; • Orienter les filières porteuses vers les demandes locales et moins sujettes aux fluctuations des cours mondiaux ; • Amélioration des modes et structures de stockage et de conservation ; • Renforcer le système de stock national en vue de la régulation des prix des céréales ; • Améliorer la valorisation des produits forestiers non ligneux ; • Informer et sensibiliser les populations, décideurs politiques, acteurs de développement et le monde humanitaire sur les enjeux et implications des Changements climatiques ;
<p>Objectif spécifique 3 :</p> <p><i>Améliorer durablement les conditions économiques et nutritionnelles des populations pauvres et des groupes vulnérables</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Raccourcissement de la saison pluvieuse • Augmentation :des sécheresses, des inondations de la variabilité climatique (temporelle et spatiale) et des températures • Vents violents 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la vulnérabilité des populations rurales et urbaines (périphéries urbaines, groupes de petits producteurs, pêcheurs et éleveurs) ; • Dégradation de la diversité biologique (espèces halieutiques, animales et végétales); • Augmentation de la malnutrition ; • Diminution d'opportunités d'activités génératrices de revenu ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de l'accès des producteurs aux crédits agricoles ; • Renforcer les capacités du monde rural en lien avec les CC ; • Renforcer les filets sociaux de sécurité ; • Informer et sensibiliser les populations, décideurs politiques, acteurs de développement et le monde humanitaire sur les enjeux et implications des Changements climatiques ;
<p>Objectif spécifique 4 :</p> <p><i>Renforcer le dispositif de prévention et de gestion des crises</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Raccourcissement de la saison pluvieuse • Augmentation des sécheresses, des inondations, de la variabilité climatique (temporelle et spatiale) des 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la vulnérabilité des populations rurales et urbaines (périphéries urbaines, groupes de petits producteurs, 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances sur les phénomènes extrêmes ; • Améliorer la performance des systèmes d'alerte

<p><i>conjoncturelles en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire structurelle</i></p>	<p>températures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vents violents 	<p>pêcheurs et éleveurs) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dégradation de la diversité biologique (espèces halieutiques, animales et végétales); • Augmentation sensible de la fréquence des crises conjoncturelles ; 	<p>précoce ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les filets sociaux de sécurité ; • Renforcer les mécanismes de relèvement précoce pour soutenir les capacités de résilience des populations ; • Informer et sensibiliser les populations, décideurs politiques, acteurs de développement et le monde humanitaire sur les enjeux et implications des Changements climatiques ; • Opérationnaliser le plan de contingence nationale avec une attention particulière pour les Changements climatiques ;
<p>Objectif spécifique 5 : <i>Renforcer les capacités des acteurs et promouvoir une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Raccourcissement de la saison pluvieuse • Augmentation des sécheresses, des inondations, de la variabilité climatique (temporelle et spatiale) et des températures • Vents violents 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la vulnérabilité des populations rurales et urbaines (périphéries urbaines, groupes de petits producteurs, pêcheurs et éleveurs) ; • Dégradation de la diversité biologique (espèces halieutiques, animales et végétales); • Augmentation sensible de la fréquence des crises conjoncturelles ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les questions de changements climatiques dans les politiques et mesures de développement ; • Renforcer la synergie entre différents acteurs /partenaires nationaux, régionaux et locaux du développement ; • Améliorer la gouvernance environnementale au niveau décentralisé ; • Informer et sensibiliser les populations, décideurs politiques, acteurs de développement et le monde humanitaire sur les enjeux et implications des Changements climatiques ;

Proposition de modification de la Stratégie de sécurité alimentaire Du Burkina Faso en vue de prendre en compte les considérations liées aux changements climatiques

Quatre principes généraux d'action guident la stratégie : la responsabilité publique de l'atteinte de la sécurité alimentaire, la concertation permanente multi - acteurs et interinstitutionnelles, le rôle central des populations dans le choix des investissements dont ils sont bénéficiaires et la coordination des actions, des aides de l'État et des partenaires au développement. La stratégie repose sur cinq objectifs spécifiques.

(Les modifications apportées par le séminaire au texte original sont en gras)

Objectif spécifique 1 : Augmenter durablement le niveau de la production alimentaire nationale et sa valeur ajoutée

L'accroissement de plus de 5 % par an de l'offre alimentaire sera basé sur une intensification et une diversification des productions agro – sylvo – pastorales. La préservation de la fertilité des sols et la maîtrise de l'eau dont l'extension de la petite irrigation, l'accès aux facteurs de production (sécurisation foncière, intrants, équipements, formation et appui-conseil) et au crédit, ainsi que le développement des filières porteuses constitueront les axes prioritaires en faveur des producteurs. Cet objectif sera poursuivi en s'assurant d'une gestion rationnelle des ressources naturelles, en favorisant la professionnalisation des organisations des opérateurs impliqués, en stimulant l'amélioration de la qualité des produits agricoles commercialisés et en adoptant des espèces animales et végétales adaptées aux nouvelles conditions climatiques (variété à cycle court, résistantes etc.)

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités du marché afin de faciliter l'accès aux produits alimentaires

Afin d'améliorer la disponibilité alimentaire sur les marchés et de réduire l'instabilité des prix à la consommation, les mesures préconisées viseront à favoriser les investissements, la formation et l'information des opérateurs privés et des organisations de producteurs en matière de commercialisation, de transformation et de conservation. Les échanges seront également accrus grâce à la densification du réseau de communications et à une meilleure intégration du marché national dans l'espace sous-régional. Enfin, les acteurs des filières agro-alimentaires devront être davantage informés et concertés sur les implications des politiques agricoles et commerciales en cours de définition (accord Ue/Acp et Omc), sur les implications et opportunités d'adaptation aux changements climatiques.

Objectif spécifique 3 : Améliorer durablement les conditions économiques et nutritionnelles des populations pauvres et des groupes vulnérables

Réduire la vulnérabilité des populations pauvres passe par le développement de revenus complémentaires moins sensibles aux aléas des productions agricoles. Cet objectif repose sur la promotion d'activités génératrices de revenus et l'extension de l'accès au crédit dans le monde rural. La diminution de la malnutrition nécessite aussi d'assurer l'accès aux soins de santé maternelle et infantile, de renforcer la couverture en eau potable et d'accroître l'éducation nutritionnelle de la population, particulièrement des femmes et des jeunes filles. Une meilleure alimentation sera promue par une consommation d'aliments riches en vitamines et micro – nutriments et par un renforcement de la sécurité sanitaire des aliments.

Objectif spécifique 4 : Renforcer le dispositif de prévention et de gestion des crises conjoncturelles en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire structurelle

Un système d'information durable et plus performant et une gestion des crises conjoncturelles plus adaptée et davantage concertée constituent les deux résultats recherchés pour atteindre cet objectif. Le système d'information sera renforcé par l'opérationnalisation des structures au niveau national, le développement d'analyses locales sur la sécurité alimentaire et l'accroissement des échanges de données avec les institutions régionales. La gestion des crises sera mieux maîtrisée grâce à une meilleure connaissance des phénomènes climatiques extrêmes, l'amélioration de la performance des systèmes d'alerte précoce, la diversification des moyens de réponse (mise en place de mécanismes décentralisés), la constitution de stocks nationaux de sécurité adéquats et la promotion de l'assurance climatique agricole

Objectif spécifique 5 : Renforcer les capacités des acteurs et promouvoir une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire

L'objectif d'une bonne gouvernance sera poursuivi à travers la responsabilisation (transfert de compétences et capacité à générer des ressources financières) des collectivités locales et des acteurs à la base sur les enjeux de sécurité alimentaire. Les organisations socioprofessionnelles devront bénéficier d'un renforcement de leurs capacités institutionnelles, notamment par des échanges d'expériences et d'informations. Une meilleure prise en compte des contraintes démographiques et climatiques sur le développement durable sera réalisée en favorisant la mise en œuvre des stratégies spécifiques.

Ce texte est extrait du dossier « *Sahel 21 : le refus de la misère, le choix d'une sécurité alimentaire durable* », CILSS, 2002.

Recommandations

Le séminaire recommande aux autorités politiques du Burkina Faso et de l'Afrique de l'Ouest de :

- **Informier et sensibiliser les populations, décideurs politiques, acteurs de développement et le monde humanitaire sur les enjeux et implications des Changements climatiques ;**

- **Promouvoir la recherche et l'innovation technologique pour l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ;**

- **Promouvoir la prise en compte des considérations liées aux changements climatiques dans la gouvernance de la sécurité alimentaire, par le renforcement de capacité des acteurs concernés, l'amélioration et l'adaptation des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires.**